

20



**Direction générale des programmes
et du développement**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 – 00-0490

ISBN 2-550-36357-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2000

391.A0

Techniques d'intervention en loisir

2000

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 84 2/3

Durée totale : 2 595 heures-contact

Formation générale :

660 heures-contact

Formation spécifique :

1 935 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Aucune

REMERCIEMENTS

La production du présent programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Michel Barbier
Directeur
Service des loisirs
Ville Lemoyne

Elaine Barrette
Animatrice
Garderie Le pinceau magique
Montréal

Ghislaine Charbonneau
Technicienne en loisir
École secondaire Cavalier-de-LaSalle
Ville de Lasalle

Pierre Chassay
Chef du service des activités physiques
et récréatives
Hôpital Rivière-des-Prairies

Pascale Chaume
Coordonnatrice du programme Extra
Pavillon Yamaska
Saint-Hyacinthe

Josée Cochelin
Technicienne en intervention de loisir
COGIP
Laval

Gilles Corbeil
Technicien en loisir
Projet Harmonie
Montréal

Co

Milieu de l'éducation

Jeannot Bureau
Cégep de Rivière-du-Loup

Paul Brousseau
Cégep de Rivière-du-Loup

Claude Casgrain
Cégep du Vieux Montréal

Paul Capelli
Collège Dawson

Yves Charron
Cégep de Saint-Laurent

Dominique Devost
Cégep du Vieux Montréal

François Fouert
Cégep de Saint-Laurent

Milieu du travail

Marc Jasmin
Service de loisir de Ville Saint-Laurent
Saint-Laurent

Stéphane Lamothe
Directeur des loisirs et de la culture
Ville de Pohenegamook

Louise Lefebvre
Technicienne en intervention de loisir
École secondaire de l'Érablière
Saint-Félix-de-Valois

Luc Lepage
Coordonnateur des loisirs
Complexe Le Renoir
Laval

Sylvie Marleau
Technicienne en intervention de loisir
Manoir Cartierville

Edna May Mc Kenzie
Entreprise privée de conception, d'animation et de
coordination
Ednamation
Montréal

Marie-Claude Miousse
Coordonnatrice
Maison des jeunes Sens Unique,
Secteur Brandon
Saint-Gabriel-de-Brandon

Bruno Mital
Technicien en loisir
Jeunesse J'écoute
Montréal

Sylvain Raymond
Directeur - Service des loisirs
Ville de Saint-Étienne-de-Lauzon

Réal Travers
Animateur de milieu
Service des sports, des loisirs et du développement
social
Ville de Montréal

Frank Turcotte
Directeur des services animation, marketing et vente
Parc du Mont-Comi
Rivière-du-Loup

Germain Veilleux
Intervenant en loisir
Hôpital Sacré-Coeur

Milieu de l'éducation

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Ghislaine Timmons-Plamondon
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Jean-Paul Laberge
Spécialiste de l'enseignement
Cégep de Saint-Laurent

Jacqueline Frenette-Roy
Conseillère technique en élaboration de programmes

Collaboration spéciale

Pierre Chassay
Chef du service des activités physiques et récréatives
Hôpital Rivière-des-Prairies

Sylvie Marleau
Technicienne en intervention de loisir
Manoir Cartierville

Marie-Claude Miousse
Coordonnatrice
Maison des jeunes Sens Unique -
Secteur Brandon

Réal Travers
Animateur de milieu
Services des sports, des loisirs et du
développement social
Ville de Montréal

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité des Services linguistiques du
ministère de l'Éducation

Éditique

Marie-Josée Dalcourt
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire.....	3
Première partie	
<hr/>	
Buts du programme	7
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale.....	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune.....	15
Formation générale propre	15
Formation générale complémentaire.....	16
Formation spécifique	17
Harmonisation	19
Deuxième partie	
<hr/>	
Objectifs et standards – formation générale commune.....	23
Objectifs et standards – formation générale propre	37
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	45
Objectifs et standards – formation spécifique	59
01AD Analyser la fonction de travail	61
01AE Analyser les caractéristiques de la clientèle et ses besoins en matière de loisir.....	63
01AF Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en lois	

01AT	Élaborer des activités de loisir	89
01AU	Établir la programmation des activités de loisir.....	91
01AV	Promouvoir les services liés au loisir	93
01AW	Recruter des ressources humaines	95
01AX	Exécuter une activité d'autofinancement	97
01AY	Encadrer la réalisation d'un projet d'activités de loisir	99
01AZ	Intervenir en matière de loisir auprès de la clientèle.....	101

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'intervention en loisir* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'intervention en loisir* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Résultat recherché

On vise par le programme *Techniques d'intervention en loisir* à former des personnes capables

Enfin, on vise dans le programme *Techniques d'intervention en loisir* à permettre à la personne d'évoluer convenablement dans son milieu de travail, en favorisant l'adoption ou le renforcement des attitudes et des comportements suivants :

- se doter d'une approche dans laquelle on tient compte des caractéristiques des clientèles et de leurs milieux;
- avoir le souci constant de répondre aux besoins de la clientèle de façon sécuritaire et conformément aux règles de l'éthique professionnelle;

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement co

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- Ø autonomie;
- Ø sens critique;
- Ø conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- Ø ouverture d'esprit;
- Ø créativité;
- Ø ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- Ø la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise $16 \frac{2}{3}$ unités réparties comme suit :
 - Ø langue d'enseignement et littérature : $7 \frac{1}{3}$ unités;
 - Ø philosophie ou *Humanities* : $4 \frac{1}{3}$ unités;
 - Ø éducation physique : 3 unités;
 - Ø langue seconde : 2 unités;
- Ø la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - Ø langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - Ø philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - Ø langue seconde : 2 unités;
- Ø

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

(58 unités)

- 01AD Analyser la fonction de travail.
- 01AE Analyser les caractéristiques de la clientèle et ses besoins en matière de loisir.
- 01AF Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir.
- 01AG Assurer la gestion des risques pour la santé et la sécurité.
- 01AH Organiser des activités de loisir.
- 01AJ Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle.
- 01AK Interagir en milieu de travail.
- 01AL Animer des activités de loisir.
- 01AM Animer la réunion d'une équipe de travail.
- 01AN Créer et adapter des outils de gestion du travail.
- 01AP Assurer la gestion des ressources matérielles.
- 01AQ Assurer la gestion du budget des activités de loisir.
- 01AR Encadrer des ressources humaines.
- 01AS Analyser les tendances du loisir à la lumière d'éléments contextuels.
- 01AT Mettre sur pied des activités de loisir.
- 01AU Établir la programmation des activités de loisir.
- 01AV Promouvoir les services liés au loisir.
- 01AW Recruter des ressources humaines.
- 01AX Exécuter une activité d'autofinancement.
- 01AY Encadrer la réalisation d'un projet d'activités de loisir
- 01AZ Intervenir en matière de lo

HARMONISATION

Dans une perspective d'harmonisation, des travaux d'analyse comparative des programmes d'études du secteur Services sociaux, éducatifs et juridiques ont été effectués. Il s'agit des programmes de formation *Techniques de travail social, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'intervention en loisir et Techniques d'éducation spécialisée.*

L'harmonisation de ces différents programmes vise à faciliter les parcours de formation, en permettant le passage d'un programme d'études à un autre sans avoir à reprendre des apprentissages déjà réalisés. Des tableaux d'équivalences ont été conçus dans le but de mettre en relief les liens existant entre les différents programmes harmonisés.

Les tableaux qui suivent concernent chacun des programmes touchés par l'harmonisation. On y trouve, dans la colonne de gauche, les codes et les énoncés des compétences du programme visé. Les colonnes de droite renferment les codes des compétences équivalentes des autres programmes. Ainsi, la personne ayant acquis une ou plusieurs compétences du programme en question pourrait se voir reconnaître la ou les compétences équivalentes, dans un autre programme, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

DE

VERS

Techniques d'intervention en loisir		Techniques d'éducation à l'enfance	
Code	Compétence	Code	Compétence
01AF	Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir	0191	Observer le comportement de l'enfant
01AJ	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle	019B	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
01AK	Interagir en milieu de travail	0197	Communiquer en milieu de travail

DE

VERS



DE

VERS

Techniques d'intervention en loisir		Techniques de travail social	
Code	Compétence	Code	Compétence
01AG	Assurer la gestion des risques pour la santé et la sécurité	018U	Protéger son intégrité personnelle
01AM	Animer la réunion d'une équipe de travail	018G	Animer un groupe

DEUXIÈME PARTIE

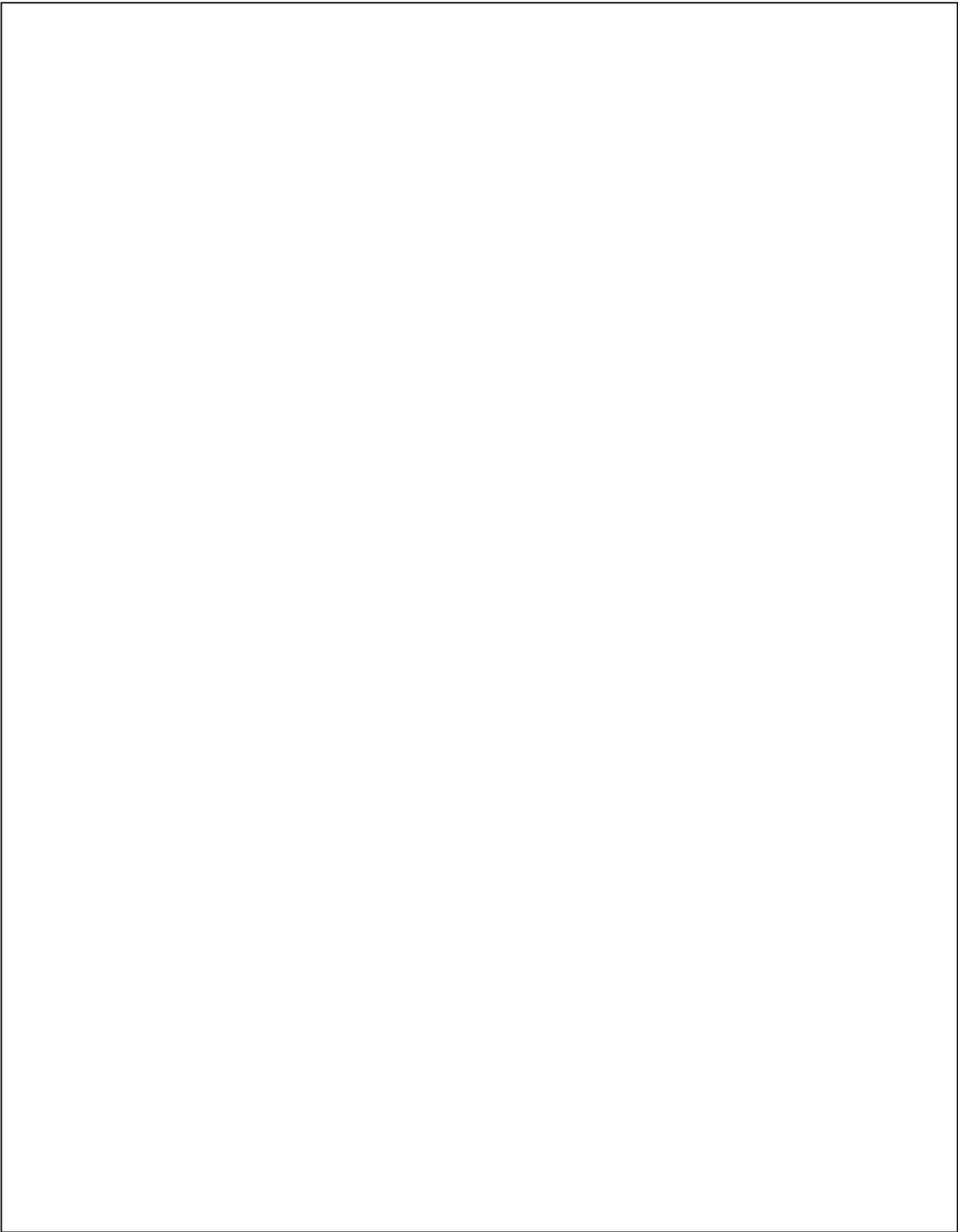
**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral simple. 2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3 S'exprimer oralement. 4 Rédiger un texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i>

OBJECTIF	STANDARD
<p data-bbox="186 346 503 378">Énoncé de la compétence</p> <p data-bbox="186 409 779 441">Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p>	



OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : É

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2 Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. 2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. 3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte he préciserer les2prétudes. LAce gramcess d'études.6 lié à so85(étudero)3.6ire et9cohési7TnTJ2.0.00</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p>

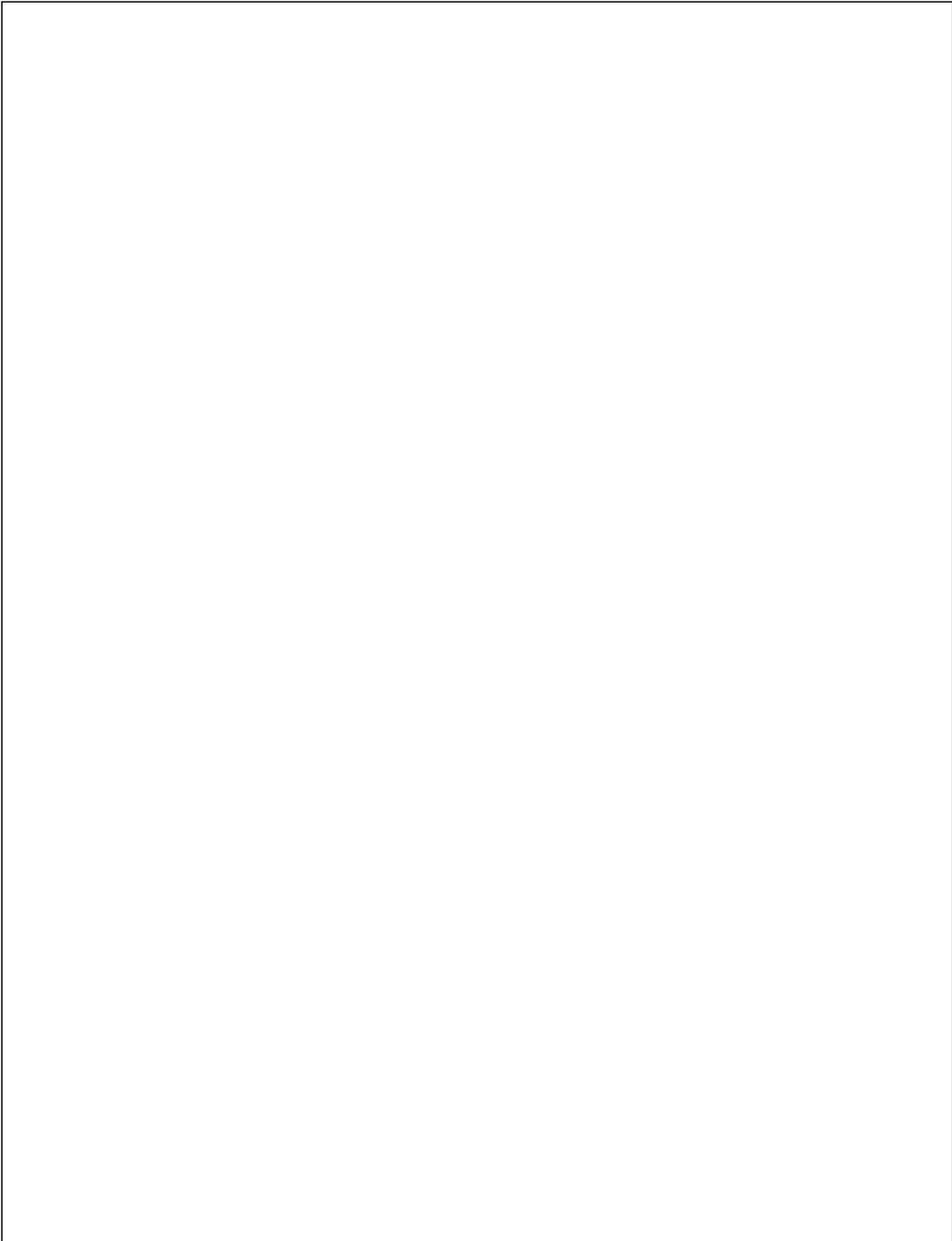
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF

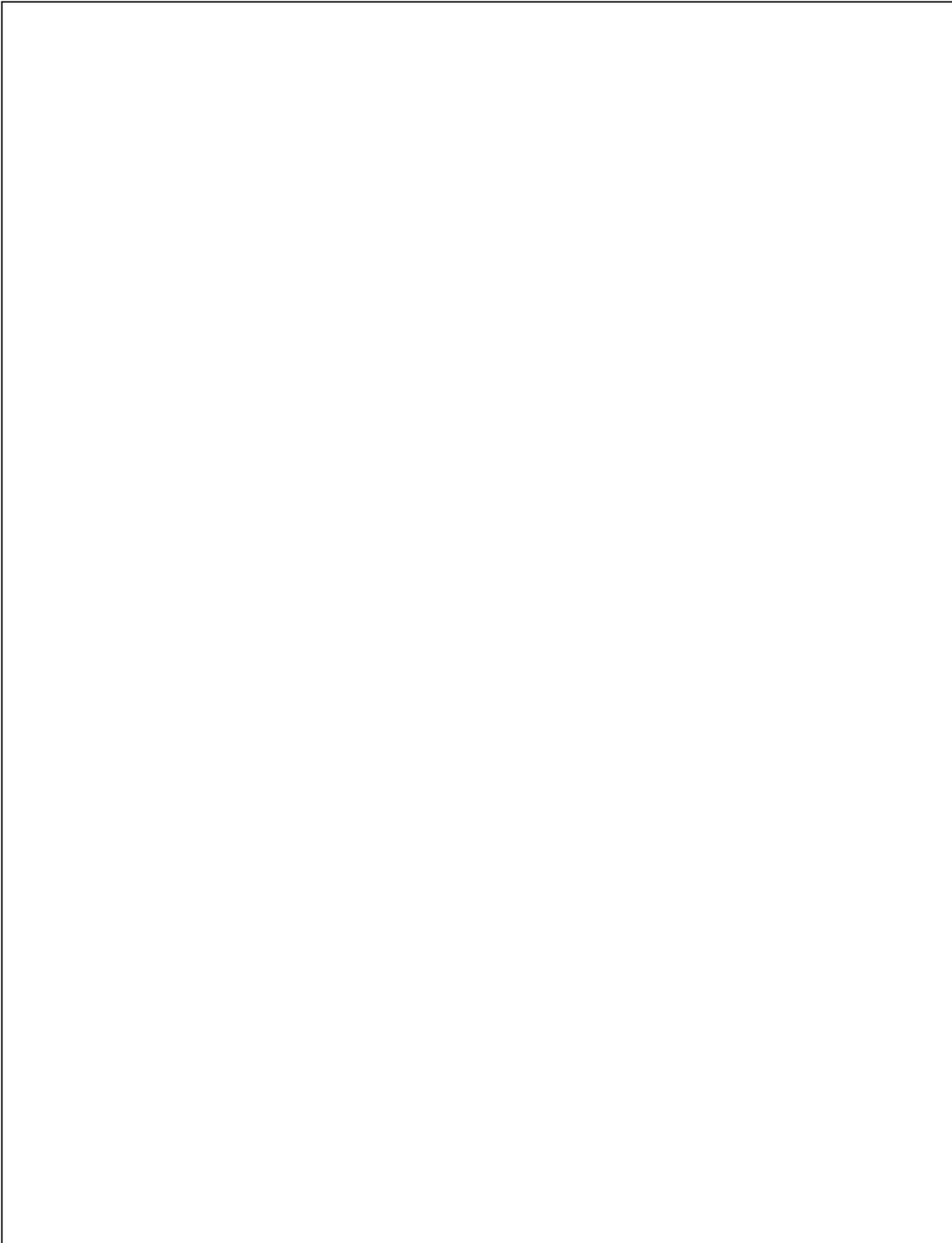
STANDARD

Énoncé de la compétence

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**



OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique.</p> <p>1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés.</p> <p>1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question.</p> <p>2.2 Sélection de données documentaires pertinentes.</p> <p>2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie.</p> <p>3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés.</p> <p>3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.</p> <p>3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	



OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1 On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence. <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 01AD	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2 Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> <p>4 Examiner les particularités des établissements et des organismes offrant des services de loisir.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les organismes et les établissements du secteur. • À partir de la réglementation en vigueur. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte d'une information pertinente.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur.</p> <p>2.1 Examen complet des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance relatifs à chacune des tâches.</p> <p>2.2 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.1 Établissement de liens pertinents entre les habiletés et comportements d'une part et, d'autre part, les différentes tâches de la fonction de travail.</p> <p>4.1 Distinction des missions et des statuts juridiques propres à chacun des milieux.</p> <p>4.2 Distinction des types de clientèle en fonction des</p> <p>4 ÉtabeD.0003 Tc0.inform</p>

Code : 01AE	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les caractéristiques de la clientèle et ses besoins en matière de loisir.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un contexte d'intervention auprès de la clientèle propre au milieu en cause (municipal, institutionnel, communautaire, scolaire ou autre). • En vue de concevoir la programmation des activités de loisir ou d'organiser des activités ponctuelles. • Avec le concours de personnes-ressources et au moyen de rencontres avec la 2 1 Tf10.aC

Code : 01AE

3 Analyser les besoins de la clientèle en matière de loisir.

- 3.1 Établissement de liens pertinents entre les caractéristiques d'une personne et d'un groupe et les motivations qui leur sont propres.
- 3.2 Prise en considération des champs d'intérêt d'une personne ou d'un groupe dans l'analyse de leurs besoins respectifs.
- 3.3 Établissement de liens pertinents entre les problèmes sociaux qui touchent les personnes et leur attitude devant le loisir.

Code : 01AF	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Observer le comportement des personnes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans des situations de travail variées. • En présence de la clientèle. • À l'aide de fiches ou de grilles d'observation. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix approprié de la méthode d'observation en</p>

Code : 01AG	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la gestion des risques pour la santé et la sécurité.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les risques pour la santé et la sécurité.</p> <p>2 Mettre en place des mesures visant à assurer la santé et la sécurité.</p> <p>3 Utiliser des moyens visant à maîtriser son degré de stress.</p> <p>4 Concevoir un plan d'intervention pour les situations d'urgence.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations de travail variées. • À l'aide de la réglementation en vigueur et de tout autre document de référence pertinent. • À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage des sources réelles ou potentielles de danger.</p> <p>1.2 Détermination juste des conséquences pour la santé de chacun des risques repérés.</p> <p>1.3 Manifestation de discernement dans l'évaluation des risques.</p> <p>2.1 Mise en place de mesures destinées à prévenir les blessures, les chutes et les accidents.</p> <p>2.2 Prise en considération des règles de l'ergonomie dans l'aménagement du poste ou du lieu de travail.</p> <p>2.3 Application correcte des techniques de soulèvement et de déplacement d'une personne ou d'une charge.</p> <p>2.4 Prise en considération du besoin de faire acquérir des comportements préventifs aux personnes participant à une activité.</p> <p>2.5 Respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>2.6 Mise en place de mesures propres à prévenir ou maîtriser des situations d'agressivité.</p> <p>3.1 Relevé des facteurs susceptibles d'augmenter son niveau de stress.</p> <p>3.2 Utilisation de moyens judicieux visant à mieux se préparer face à des situations stressantes.</p> <p>4.1 Description détaillée, complète et pertinente des actions à faire compte tenu des situations prévisibles.</p>

Code : 01AG

5 Donner les premiers soins.

- 5.1 Respect de la procédure générale d'intervention en situation d'urgence.
- 5.2 Détermination juste des actions à faire en fonction de la situation.
- 5.3 Application correcte des techniques de premiers soins.
- 5.4 Manifestation de calme et de maîtrise de soi.
- 5.5 Adoption de comportements visant à apporter du réconfort à la personne blessée.

6 Rédiger des rapports en cas d'accidents et d'incidents.

- 6.1 Utilisation du formulaire approprié.
- 6.2 Exactitude et présence de la totalité des renseignements demandés.
- 6.3 Clarté et précision des commentaires formulés.

Code : 01AH	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Organiser des activités de loisir.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier l'organisation de l'activité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la planification établie ou de demandes d'activités variées du point de vue de leurs nature et exigences d'organisation. • En tenant compte des caractéristiques de la clientèle. • Avec la collaboration de personnes-ressources. • À l'aide des documents nécessaires : liste de personnes-ressources, catalogues, inventaires d'équipement, modalités de fonctionnement, etc. • À l'aide de l'équipement audiovisuel et informatique, des installations et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Établissement judicieux des besoins en ressources humaines, matérielles et financières ainsi que des actions à entreprendre.</p> <p>1.2 Prise en considération du type d'activité, des objectifs visés, des particularités de la clientèle et de la disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières dans l'établissement des besoins.</p> <p>1.3 Respect des modalités de fonctionnement propres au milieu.</p> <p>1.4 Prise en considération de la nécessité de protéger l'environnement dans le choix des emplacements et de l'équipement et dans la détermination des consignes.</p>

Code : 01AH	
2 Effectuer les tâches prévues.	<p>2.1 Inscription de données exactes et précises sur les formulaires de demandes de ressources.</p> <p>2.2 Préparation correcte des contrats et des appels d'offres.</p> <p>2.3 Conception de schémas de scénarios clairs et pertinents.</p> <p>2.4 Préparation de fiches d'inscription complètes et faciles d'utilisation.</p> <p>2.5 Utilisation correcte des logiciels appropriés.</p>
3 Aménager les lieux d'une activité.	<p>3.1 Disposition appropriée de l'équipement et du matériel nécessaires.</p> <p>3.2 Respect des normes liées à la santé et à la sécurité.</p> <p>3.3 Manifestation d'un souci de l'esthétisme.</p>
4 Procéder aux vérifications finales.	<p>4.1 Vérification de la totalité des aspects nécessaires au bon déroulement de l'activité en cause.</p> <p>4.2 Manifestation de jugement en présence d'un problème organisationnel risquant de nuire au bon déroulement de l'activité.</p>
5 Évaluer l'activité.	<p>5.1 Évaluation de chacune des phases de l'organisation.</p> <p>5.2 Évaluation objective des résultats.</p> <p>5.3 Manifestation de reconnaissance.</p>
6 Procéder aux vérifications finales.	<p>6.1 Collecte de toutes les informations.</p> <p>6.2 Démonstration d'un esprit de clarté et d'efficacité dans la gestion des documents.</p>

Code : 01AK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interagir en milieu de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir des relations professionnelles avec la clientèle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de situations de travail variées : échange d'information, demande de collaboration, besoin d'aide, etc. • En présence de différentes personnes : clientèle, collègues, personnes bénévoles, etc. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Application des techniques de communication.</p> <p>1.2 Utilisation d'un langage approprié et adapté aux personnes.</p>

Code : 01AK

3 Résoudre des situations conflictuelles.

3.1 Application correcte du processus de résolution de problèmes.

3.2 Manifestation de patience, d'empathie et de compréhension envers les personnes en cause.

3.3 Manifestation d'objectivité et de jugement dans la résolution de problèmes relationnels.

4 Participer à des réunions d'équipe.

4.1 Participation active et pertinente au sein de l'équipe.

4.2 Respect des règles de comportement en équipe.

4.3 Affirmation de ses idées dans le respect de l'opinion d'autrui.

4.4 Adoption de comportements appropriés au style de leadership de certains participants ou participantes.

5 Établir des relations publiques.

5.1 Utilisation de moyens propices à l'établissement d'un climat de confiance.

5.2 Respect des règles propres aux fonctions de relations publiques.

5.3 Manifestation de confiance en soi.

Code : 01AL	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Animer des activités de loisir.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Planifier la stratégie d'animation.</p> <p>2 Accueillir les participantes et les participants.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les lieux prévus pour la tenue des activités. • À l'aide de schémas de scénarios d'activités de différents types. • À l'aide des documents de référence pertinents. • À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. • Individuellement ou avec la participation de personnes-ressources. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Planification d'une stratégie d'animation complète et détaillée pour le déroulement de l'activité.</p> <p>1.2 Prise en considération du type d'activité, des objectifs poursuivis, des particularités de la clientèle et du nombre de personnes y participant.</p> <p>2.1 Application correcte du processus d'accueil.</p> <p>2.2 Création d'une ambiance chaleureuse.</p> <p>2.3 Manifestation de courtoisie.</p>

Code : 01AL

<p>4 Appliquer la stratégie d'animation.</p> <p>5 Intervenir en cas de comportements non souhaitables des participantes ou des participants.</p> <p>6 Évaluer les résultats de l'activité.</p> <p>7 Rédiger un rapport de l'activité.</p>	<p>4.1 Application correcte de la technique d'animation auprès d'une personne ou d'un petit ou grand groupe.</p> <p>4.2 Respect de la stratégie d'animation préalablement définie.</p> <p>4.3 Utilisation de moyens visant à s'assurer de l'intérêt et de la satisfaction des personnes.</p> <p>4.4 Manifestation de dynamisme, de confiance en soi et de flexibilité devant les situations imprévues.</p> <p>4.5 Adoption de comportements destinés à susciter et à maintenir la motivation des personnes.</p> <p>5.1 Repérage de tout fait contraire aux règles ou aux modalités de fonctionnement préétablies.</p> <p>5.2 Prise de mesures visant à s'assurer de l'utilisation appropriée de l'équipement et du matériel par les participantes et les participants.</p> <p>5.3 Intervention pertinente compte tenu de la nature des actions faites et des particularités de la ou des personnes en cause.</p> <p>6.1 Utilisation de moyens d'évaluation appropriés.</p> <p>6.2 Analyse judicieuse des commentaires des participantes et des participants en fonction de leurs attentes et des objectifs poursuivis.</p> <p>7.1 Rédaction d'un rapport clair et complet.</p> <p>7.2 Prise en considération des résultats de l'analyse.</p> <p>7.3 Qualité de la langue écrite.</p>
---	--

Code : 01AM	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Animer la réunion d'une équipe de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une demande. • En présence des personnes participant à la réunion. •

Code : 01AN

4 Créer et adapter des outils d'évaluation du travail.

- 4.1 Mise au point d'outils clairs et faciles d'utilisation.
- 4.2 Présence dans l'outil d'évaluation d'éléments pertinents, observables et mesurables en fonction de la nature de la tâche ou de l'intervention.
- 4.3 Adaptation judicieuse d'outils d'évaluation existants en fonction de différents besoins.

Code : 01AP	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la gestion des ressources matérielles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Dresser et mettre à jour l'inventaire des ressources matérielles.</p> <p>2 Effectuer la vérification des ressources matérielles.</p> <p>3 Recommander l'achat ou la location de ressources matérielles.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une demande ou de la planification établie. • À partir des listes d'inventaire et de formulaires de prêt et de location de ressources matérielles. • À l'aide de l'équipement informatique et du matériel nécessaires. • À l'aide de catalogues et de listes de prix. • En tenant compte de la réglementation en vigueur et du budget établi. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Établissement d'une liste précise, détaillée et complète de l'équipement et du matériel.</p> <p>1.2 Exécution correcte et aux moments appropriés des mises à jour.</p> <p>2.1 Préparation d'un calendrier d'inspection approprié au type d'installation et d'équipement, à la fréquence de leur utilisation et aux normes en vigueur.</p> <p>2.2 Vérification minutieuse de la quantité et de l'état des ressources matérielles.</p> <p>2.3 Prise de décisions pertinentes en fonction des recommandations à formuler.</p> <p>3.1 Évaluation juste des besoins en matière d'équipement et de matériel.</p> <p>3.2 Sélection pertinente de l'équipement et du matériel en fonction des besoins établis, du budget disponible ainsi que des normes et des règlements en vigueur.</p> <p>3.3 Décisions pertinentes en ce qui a trait à l'achat ou à la location de l'équipement et du matériel.</p>

Code : 01AP

4 Concevoir et utiliser une grille d'utilisation des ressources matérielles.

- 4.1 Conception correcte d'une grille horaire d'utilisation des installations et de l'équipement.
- 4.2 Prise en considération de la nécessité de fournir un outil clair et facile à utiliser.
- 4.3 Utilisation correcte de la grille en fonction des données à y inscrire.

5 Effectuer des prêts et des locations de ressources matérielles.

- 5.1 Préparation de calendriers de prêts et de locations appropriés aux types de ressources disponibles et aux demandes de la clientèle.
- 5.2 Application correcte des procédures de prêt et de location.
- 5.3 Respect des politiques et des règlements de l'organisme.

Code : 01AQ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer la gestion du budget des activités de loisir.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la planification établie. • À partir d'une demande orale ou écrite du supérieur immédiat ou de la supérieure immédiate. • À partir des paramètres financiers établis. • À l'aide des documents nécessaires : rapports financiers, objectifs de l'organisme, etc. •

Code :

Code : 01AR

4 Préparer et donner de la formation.

Code : 01AS	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les tendances du loisir à la lumière d'éléments contextuels.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Cerner l'importance du loisir dans la société actuelle et son effet sur la personne et la collectivité.</p> <p>2 Reconnaître les changements touchant la société québécoise et leurs effets sur la pratique des loisirs.</p> <p>3 Formuler des hypothèses sur les tendances prévisibles du loisir.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • En vue de la planification des activités ou en vue de mettre sur pied des activités. • À l'aide des documents de référence et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des bienfaits et des effets négatifs du loisir sur le plan individuel et collectif.</p> <p>1.2 Relevé de faits démontrant la présence considérable du loisir dans la vie de tous les jours.</p> <p>2.1 Reconnaissance des changements touchant la société québécoise sur les plans démographique, technologique, social, économique et environnemental.</p> <p>2.2 Établissement de liens pertinents entre les changements touchant la société québécoise et le mode de vie des personnes, leur milieu familial, leur profession et leur vie sociale.</p> <p>2.3 Établissement de liens pertinents entre l'état actuel de la société québécoise et les changements observés dans la pratique des loisirs.</p> <p>3.1 Formulation d'hypothèses réalistes relativement à l'évolution du temps de travail et du temps de loisir.</p> <p>3.2 Établissement de liens pertinents entre l'éclosion ou la disparition de certaines activités et le développement de la société québécoise.</p> <p>3.3 Prévision plausible du développement des organismes de loisir en fonction des changements au sein de la société.</p>

Code : 01AT

4 Expérimenter les scénarios d'activités.

4.1 Expérimentation conforme aux données liées à la création ou à l'adaptation d'activités.

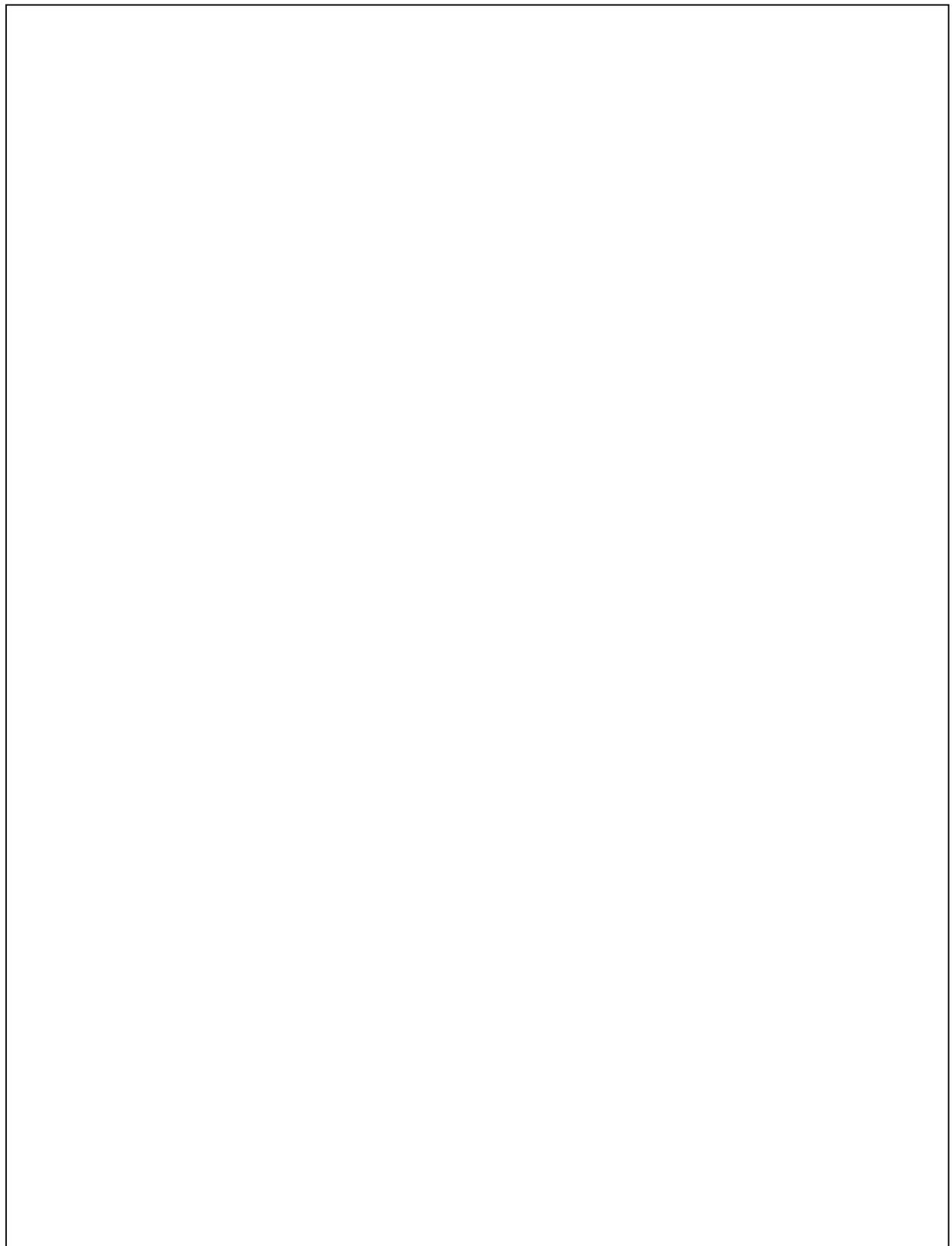
4.2 Relevé pertinent des aspects de l'activité devant être modifiés.

5 Évaluer les résultats.

5.1 Évaluation des résultats obtenus compte tenu des objectifs poursuivis.

5.2 Manifestation de l'esprit critique.

5.3 Formulation de modifications pertinentes.



Code : 01AU

3 Concevoir le programme.

- 3.1 Sélection judicieuse des activités en fonction des caractéristiques et des besoins de la clientèle ainsi que des ressources disponibles.
- 3.2 Détermination juste des données liées à la tenue des activités.
- 3.3 Agencement pertinent des activités en fonction de leur type, des besoins et des préférences de la clientèle ainsi que de la disponibilité des ressources.
- 3.4 Utilisation correcte de logiciels appropriés à la conception d'un programme.
- 3.5 Qualité de la rédaction et de la présentation relativement au programme.
- 3.6 Prise en considération du besoin d'innover dans la conception du programme.

Code : 01AV	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Promouvoir les services liés au loisir.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir la stratégie de promotion.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'une demande orale ou écrite. • En tenant compte de la disponibilité des ressources humaines et financières. • Avec la participation d'une équipe de travail ou d'un comité de bénévoles. • À l'aide de guides de référence et d'outils de promotion déjà existants. • À l'aide de l'équipement informatique et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix d'une stratégie pertinente et réaliste en fonction des services à promouvoir.</p>

Code : 01AW

OBJECTIF

STANDARD

Code : 01AW

4 Préparer et faire passer des entrevues.

- 4.1 Établissement d'une grille horaire appropriée en fonction du poste auquel il faut pourvoir.
- 4.2 Préparation de questions et de mises en situation pertinentes par rapport au poste auquel il faut pourvoir.
- 4.3 Application correcte des techniques d'entrevue.
- 4.4 Adaptation judicieuse des modalités d'intervention devant les comportements de la candidate ou du candidat.
- 4.5 Adoption de comportements permettant à la personne de s'exprimer aisément sur les sujets.
- 4.6 Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- 4.7 Respect des politiques de l'organisme.

5 Évaluer les résultats des entrevues et formuler des recommandations.

- 5.1 Évaluation judicieuse des résultats en fonction des critères établis.
- 5.2 Recommandations objectives et pertinentes compte tenu des besoins relevés.

Code : 01AX	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exécuter une activité d'autofinancement.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Déterminer le type d'activité à organiser.</p> <p>2 Planifier l'organisation de l'activité.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un besoin de financement. • En tenant compte du temps alloué ainsi que des ressources humaines, matérielles et financières disponibles. • À l'aide de l'équipement informatique et du matériel nécessaires. • En tenant compte de la réglementation touchant le type d'activité en cause. • Avec la collaboration de personnes-ressources. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Choix approprié du type d'activité en fonction du temps et des ressources disponibles ainsi que des objectifs visés.</p> <p>1.2 Manifestation d'originalité dans le choix de l'activité.</p> <p>2.1 Établissement d'un échéancier réaliste et détaillé.</p> <p>2.2 Estimation réaliste des besoins en ressources</p>

Code : 01AX

5 Évaluer et transmettre les résultats de l'activité et rédiger un rapport.

- 5.1 Évaluation détaillée et pertinente des résultats obtenus.
- 5.2 Clarté et concision de la présentation orale.
- 5.3 Rédaction d'un rapport détaillé et complet.
- 5.4 Respect des règles de présentation propre à un rapport.

Code : 01AY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Encadrer la réalisation d'un projet d'activités de loisir</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Recueillir l'information nécessaire à l'exécution du projet.</p> <p>2 Organiser et tenir les rencontres.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir d'un projet d'activités socio-récréatives préalablement défini. • Avec l'équipe de personnes assumant la mise en oeuvre du projet. • En tenant compte des règles de fonctionnement propres à l'organisme en cause. • À l'aide des installations et du matériel nécessaires. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collecte de la totalité de l'information sur la nature du projet et la composition de l'équipe.</p> <p>2.1 Organisation pertinente et régulière des rencontres.</p> <p>2.2 Participation active à l'établissement des modalités de fonctionnement avec les membres de l'équipe.</p> <p>2.3 Établissement d'une stratégie d'action en concertation avec les membres de l'équipe.</p> <p>2.4 Manifestation de leadership dans la prise de décisions.</p>

mbresa compéte 3279 TD0.0002 Tcion su TD0.0002TJc0.s0 -1.1585 TD

Code : 01AY

Code : 01AZ	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Intervenir en matière de loisir auprès de la clientèle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de la programmation ou d'une demande particulière. • Avec la clientèle du milieu. • Au sein d'une équipe de travail. • En tenant compte des objectifs généraux visés par le milieu en cause. • À l'aide de l'équipement, du matériel et des documents nécessaires.
<p>Éléments de la compétence</p>	<p>Critères de performance</p>

Code : 01AZ

3 Effectuer le travail.

- 3.1 Application de méthodes de travail efficaces.
- 3.2 Manifestation de flexibilité et d'adaptation aux personnes et aux situations.
- 3.3 Respect des règles de sécurité et de l'éthique professionnelle.
- 3.4 Respect des modalités de fonctionnement propres à l'organisme et des objectifs particuliers préalablement établis.
- 3.5 Manifestation d'autonomie et du sens des responsabilités.
- 3.6 Qualité de la communication et de la participation au travail d'équipe.
- 3.7 Prise de moyens visant à assurer la qualité des services offerts et la satisfaction de la clientèle.

4 Évaluer les résultats de ses interventions et la qualité de son travail.

- 4.1 Utilisation de moyens d'évaluation appropriés.
- 4.2 Relevé pertinent des aspects positifs et des difficultés observées.
- 4.3 Détermination de moyens destinés à optimiser la qualité de ses futures interventions.
- 4.4 Formulation de recommandations pertinentes en ce qui a trait aux activités exécutées.
- 4.5 Manifestation de réceptivité devant la critique.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - ∅ de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - ∅ d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - ∅ de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - ∅ de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion L'enq0.2wu.3(

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - Ø connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - Ø connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - Ø connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - Ø connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - Ø connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - Ø communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - Ø communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - Ø obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - Ø établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - Ø accéder à la culture anglophone;
 - Ø intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - Ø a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - Ø a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez

l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - ∅ les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - ∅ les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - ∅ des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - ∅ les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - ∅ une méthode de formulation d'objectifs;
 - ∅ les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.



Ministère